

Alors que les agressions contre les personnes sont en augmentation constante ;
 Alors que l'insécurité dans les transports n'a jamais été aussi forte ;
 Alors que presque chaque jour un bus est incendié ;
 Alors que le trafic de drogue dans les banlieues comme au centre des villes se pratique presque à découvert ;
 La police et la justice sont de plus en plus mobilisées,
Pour rétablir la sécurité? NON !

Pour réprimer les « délits » d'expression, et établir la dictature du « politiquement correct » dans un pays qui fut le plus libre du monde !

En l'occurrence,

Bruno GOLLNISCH, député européen, est poursuivi pour des propos tenus en réponse à des questions de journalistes à l'issue d'une conférence de presse. Interrogé par eux sur le prétendu « négationnisme » et sur l'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale, il a déclaré condamner sans réserve les crimes du nazisme, mais il a rappelé ceux du communisme, l'allié de Hitler au début de la guerre, dont on ne parle jamais !

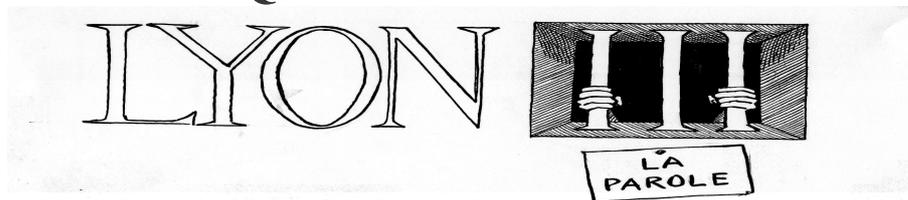


Interrogé encore sur la différence qui existerait entre camp de concentration et camp d'extermination, il a déclaré s'en remettre au débat des Historiens compétents sur la question. On le poursuit en somme pour avoir dit la même chose que Chirac et plus de 500 historiens, à savoir que ce n'est pas à la Loi de dire l'Histoire ! Pour les besoins de l'affaire, on a tronqué, déformé, inventé même certains de ses propos. Une enquête de la Brigade criminelle (!) l'a innocenté. Perben, l'inefficace ministre de la justice (passé depuis aux transports), qui a laissé quelques casseroles à Chalon et qui brigue maintenant la Mairie de



Lyon, a *personnellement* ordonné qu'il soit poursuivi. Et le Parquet est contraint de *cacher le document* dans lequel il reconnaissait l'innocence de Gollnisch ! Le juge d'instruction, Vice-Président du tribunal de Lyon a pris une ordonnance très motivée de non-lieu en sa faveur, et renvoyé ses insulteurs en correctionnelle pour diffamation. On retarde le procès de ces diffamateurs ! Après le non-lieu, la Cour d'Appel a ordonné un supplément d'instruction. Là c'est le contraire : on veut juger Gollnisch sans attendre la fin de l'instruction. !...

MAIS DANS QUEL PAYS SOMMES-NOUS ?



Signez vous aussi l'appel des 100 juristes :

Les signataires :

-Préoccupés par la multiplication et l'aggravation constante des législations et des pratiques gouvernementales qui réduisent considérablement le champ des libertés publiques, et finissent par instaurer une véritable police de la pensée ;

-Constatant que ces pratiques oppressives visent notamment à criminaliser :
le légitime débat sur l'histoire « officielle » contemporaine, sous prétexte de lutte contre le *révisionnisme* ;
la légitime critique de l'immigration, sous prétexte de lutte contre le *racisme* ;
la légitime défense des identités nationales, sous prétexte de lutte contre la *xénophobie* ;
la légitime préférence pour la famille naturelle, sous prétexte de lutte contre l'*homophobie* ;
et demain ?

-Constatant avec effarement que l'on vise ainsi à priver de leurs biens, de leurs droits civiques, de leurs emplois, de leurs droits familiaux, de leur liberté, des personnes avec lesquelles on peut être en total désaccord, mais qui n'en sont pas moins des citoyens parfaitement honnêtes ;

-Approuvent le propos de la communiste repentie Madeleine Rebérioux, historienne et présidente d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, selon laquelle: « **la vérité historique récuse toute autorité officielle. L'URSS a payé assez cher son comportement en ce domaine pour que la République française ne marche pas sur ses traces** ».

-S'indignent de ce que cette répression occulte complètement les crimes contre l'humanité monstrueux commis par le communisme, au point qu'en France son initiateur, ait été Gayssot, ministre communiste ;

-Affirment que les citoyens ont le droit de débattre de *tous* les sujets, d'entendre *tous* les avis ;

-Accusent ceux qui nient ce droit de mépriser le peuple qu'ils considèrent comme intellectuellement mineur ;

-Expriment leur soutien à Bruno Gollnisch, indépendamment de leurs opinions politiques ;

-Réclament l'abrogation des lois liberticides partout où elles sont en vigueur.

Les signataires n'entendent ici adopter aucune des thèses ou opinions qui font l'objet de la répression officielle. Ils défendent simplement le principe de la liberté. Par-dessus tout, ils considèrent que la France s'honorerait en abandonnant les armes de l'obscurantisme et de l'intolérance.

NOM/Prénom :

Titres :

Fonction :

Adresse :

Courriel :

A retourner à B. GOLLNISCH – BP 1545 – 69204 LYON CEDEX 01